

 <p>VILLE DE BERGERAC</p>	<h2 style="text-align: center;">Avis d'attribution</h2> <p style="text-align: center;">Occupation du Domaine Public</p>	<p style="text-align: center;">AT ODP-2019-02</p>
--	---	---

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Bergerac  
19 rue neuve d'Argenson, 24100 Bergerac - Tél. : 05 53 74 66 66 - Télécopieur : 05 53 74 66 08  
Adresse internet : <https://www.bergerac.fr> - Profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

### Objet de la consultation :

Occupation contractuelle du domaine public communal, situé au marché couvert, **Box n°16**, Place Louis de la Bardonnie, pour y exercer une activité de vente, distribution, présentation de produits alimentaires ou non-alimentaires, moyennant le versement d'une redevance annuelle.

### Critères d'attribution :

- Qualité et originalité de l'offre et des produits proposés (40%) ;
- Vente de produits locaux en priorité, ou issus de l'artisanat d'art, circuits courts, traçabilité des produits (30%) ;
- Expérience significative dans le domaine (15%) ;
- Amplitudes horaires (15%).

Un contrat d'occupation d'emplacement avec **Madame Fetra CUADRA** est conclu pour la location du **box numéro n°16**, situé à la Halle du Marché Couvert.

**Durée de l'occupation du domaine public** : L'occupation du domaine public sera consentie pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> mai 2019.

### Voies et délais de recours :

*Conformément à la réglementation, possibilité de contester les décisions prises dans le cadre de la présente consultation, en déposant auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux (9 rue Tastet, 33 000 Bordeaux – Tel : 05 56 99 38 00) :*

- *un recours en contestation de la validité du contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution.*

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : le 26 août 2019

Les documents communicables de la convention d'occupation du domaine public sont disponibles auprès de Guylaine DOAT au 05 53 74 66 71.